

M^{re} Caroline Harnois fait partie de l'équipe Droit de la famille, des personnes et des successions. Sa pratique touche à toutes les facettes du droit de la famille et des successions, et elle se spécialise dans les dossiers de droit international privé de la famille, dont les dossiers d'enlèvements internationaux d'enfants.

Avant de se joindre au cabinet, elle a travaillé comme avocate à la Conférence de La Haye de droit international privé, aux Pays-Bas, au sein de l'équipe de droit des enfants, des personnes et de la famille. Elle y a d'ailleurs développé une expertise en matière de conflits extraterritoriaux et d'application des conventions internationales, notamment les enlèvements internationaux d'enfants, le recouvrement de pensions alimentaires à l'étranger, l'adoption internationale et la protection internationale des enfants et des adultes vulnérables.

Au cours des dernières années passées dans cette organisation internationale, M^{re} Harnois a entre autres participé à des séminaires de négociation internationale, organisé et donné des séminaires de formation à l'intention des avocats, des juges, des fonctionnaires gouvernementaux et des représentants d'autres organisations internationales et travaillé à la mise en œuvre des conventions. Elle a également été invitée à donner des conférences dans plusieurs pays concernant ses secteurs de pratique.

M^{re} Harnois a également travaillé en droit international public au sein de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à La Haye et a effectué son stage du Barreau en droit de la famille dans un cabinet de Montréal.

M^{re} Harnois a signé plusieurs articles portant sur le droit de la famille dont La Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur l'enlèvement international d'enfants : la nécessité d'agir de façon rapide et efficace et Débiteurs alimentaires récalcitrants à vos gardes, la plaquette rétrécit publiés respectivement dans les Développements récents en droit familial de 2008 et 2010. M^{re} Harnois a également écrit un article dans le *Canadian Family Law Quarterly* intitulé *1980 Hague Convention on the Civil Aspects of International Child Abduction : the Impact of a Refugee Claim on the Grant of Refugee Status on a Hague Return Application*. Elle a également été invitée comme conférencière aux colloques de formation permanente du Barreau du Québec.

Activités professionnelles et communautaires

- Vice-présidente de la section Droit de l'enfant et de la jeunesse de l'Association du Barreau canadien, division Québec
- Membre des sections Droit de la famille, Droit des aînés, Testament et Fiducie et Droit international de l'Association du Barreau canadien
- Membre de *American Bar Association*
- Fellow de *International Academy of Family Lawyers (IAFL)*
- Association des avocats et avocates en droit de la famille du Québec
- Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séquées (AIF)
- Bénévoles au SAGE (Service d'avocats de garde en matière familiale)

Publications

- C. Harnois, *1980 Hague Convention on the Civil Aspects of International Child Abduction : the Impact of a Refugee Claim on the Grant of Refugee Status on a Hague Return Application* / 121, dans le *Canadian Family Law Quarterly* 31,2, juillet 121-258 Thomson Reuters, 2019.

Distinctions

- *Lawyer of the Year, The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du Droit de la Famille, depuis 2022
- *The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit de la famille, depuis 2017
- *The Best Lawyers in Canada* dans les domaines de la médiation familiale et des successions, depuis 2021
- *The Canadian Legal LEXPERTS Directory* dans le domaine du droit de la famille, depuis 2019
- *The Best Lawyers in Canada, Lawyer of the Year*, droit de la famille, 2020
- Fellow de *International Academy of Family Lawyers (IAFL)*
- *Guide AIBM - Les leaders de demain* dans la catégorie « Avocat de l'année AIBM en droit de la famille », 2010 et 2009



2024 LEXPERT RANKED LAWYER

Formation

- LL.B., Université de Montréal, 2000